

Séries d'été

► La politesse, superflue en Israël
► L'aïoli, au menu du patrimoine
► « Terminus pour l'euro »

Pages 15 à 17

Le Monde

Mercredi 3 août 2011 - 67^e année - N° 20693 - 1,50 € - France métropolitaine - www.lemonde.fr —

Fondateur : Hubert Beuve-Méry - Directeur : Erik Izraelewicz

Légalisation du cannabis : ce que le fisc gagnerait

Une étude estime que la répression coûte 300 millions d'euros par an, et qu'une taxation des ventes sur le modèle du tabac rapporterait 1 milliard

L'économiste Pierre Kopp a comparé, pour *Le Monde*, le coût de la politique de lutte contre le cannabis à celui d'une éventuelle légalisation. Si la résine – ou les feuilles – était taxée comme le tabac, l'Etat engrangerait plus de 1 milliard d'euros

par an, de quoi financer la prévention. Pour l'heure, ce sont les dealers qui profitent des 1,7 million de consommateurs français, ainsi que les producteurs à domicile. Une centaine de plants à la cave rapporte aisément six fois plus que le smic. ■ Lire page 8

En France, la progression inquiétante du frelon mangeur d'abeilles

Apparu en 2004 dans le Lot-et-Garonne, l'insecte d'origine chinoise étend désormais sa menace sur les ruches jusqu'en Angleterre

Reconnaisable à ses pattes jaunes, « *Vespa velutina* » tue les abeilles pour nourrir ses larves.

PASCAL GOETGHELUCK/BIOSPHOTO

L'ONU n'est plus insensible à la répression en Syrie

Diplomatie Une réunion d'urgence du Conseil de sécurité devait se tenir mardi 2 août, deux jours après le bain de sang de Hama. La position de la Russie, jusqu'ici opposée à toute initiative contre Damas, évolue. **Page 4**

Sans foi ni loi, la saga du géant des médias Rupert Murdoch

Enquête Il a débuté en héritant d'un petit journal australien, l'« *Adelaide News* ». A 80 ans, il dirige d'une main de fer l'un des plus puissants groupes de la planète. Premier épisode de son incroyable ascension. **Page 13**

Les banques françaises affectées par l'ardoise grecque

Comptes Un demi-milliard d'euros pour BNP Paribas, 850 millions pour le Crédit agricole, la crise grecque coûte cher (**Page 10**). Lire aussi le point de vue d'Herman Van Rompuy, président du Conseil européen (**Page 14**).

Après la dette, la stagnation menace M. Obama

La Maison Blanche et les dirigeants républicains et démocrates du Congrès américain ont donc accouché au forceps, à la veille de la date fatidique du 2 août, d'un accord sur le relèvement de la dette publique des Etats-Unis. Ce deal, arraché par le président Obama, repose sur des concessions mutuelles que chacun s'efforce, déjà, de présenter à son avantage.

Barack Obama peut se targuer d'avoir obtenu trois succès. D'abord, il a évité le pire à son pays – et au reste de l'économie mondiale. Dans l'immédiat, les Etats-Unis ne seront pas déclarés insolvable et sanctionnés par les agences de notation. A juste titre, il peut donc plaider sa responsabilité contre les jeux dangereux auxquels se sont livrés les républicains. Ensuite, il a imposé à ses adversaires que les crédits de

la défense n'échappent pas aux prochaines restrictions budgétaires. Enfin, il a obtenu un relèvement du plafond de la dette suffisant, en principe, pour passer le cap de l'élection présidentielle de 2012 ; l'étau dans lequel les républicains voulaient l'enfermer s'en retrouve – un peu – desserré.

Mais les contreparties sont lourdes. Cet accord constitue, en effet, une capitulation devant le diktat des républicains, éperonnés par la croisade radicale du

Editorial

Tea Party. La fiscalité très avantageuse des Américains les plus fortunés n'est pas modifiée et ce sont les classes moyennes et populaires qui seront, peu ou prou, touchées par les restrictions budgétaires à venir.

D'autre part, la finalisation des principales clauses de l'accord a été confiée à une nouvelle « *commission bipartite* » qui doit rendre son verdict à la fin du mois de novembre. Or, les républicains ont fait capoter toutes ces commissions depuis deux ans, ce qui n'est évidemment pas de nature à restaurer la confiance des investisseurs et des marchés. Leurs premières réactions ne sont d'ailleurs guère encourageantes.

En annonçant l'accord du 1^{er} août avec le Congrès, Barack Obama a assuré que le « *nuage de la dette et le nuage d'incertitude qui planent sur l'économie américaine* » commençaient ainsi à être « *repoussés* ». Et il s'est réjoui de pouvoir revenir à l'essentiel : « *consacrer tout notre temps* » à faire sortir les Etats-Unis de leurs difficultés économiques. Or, les nuages sur la croissance

sont tout aussi menaçants, sinon davantage. La première puissance économique mondiale est plongée dans une stagnation (0,8 % de croissance au premier semestre) qui fait craindre une nouvelle récession. Le chômage y devient structurel : d'une façon ou d'une autre, la crise de l'emploi touche 25 millions d'Américains, en particulier les jeunes.

La question décisive est donc de savoir si l'accord sur la dette est de nature à favoriser la relance ou, au contraire, à la plomber. Pour l'heure, il ne sabre pas seulement des pans entiers des « *grands chantiers* » du président américain. Il le prive également de toute nouvelle recette fiscale, et donc de tout levier budgétaire pour soutenir la croissance. A seize mois de l'élection, voilà qui n'est pas de bon augure pour le président sortant. ■

Les Schtroumpfs débarquent, en numérique, sur grand écran

Cinéma Les lutins bleus créés par le dessinateur belge Peyo seront les stars du film américain « *Les Schtroumpfs* » qui sort mercredi 3 août dans les salles françaises. Pour l'occasion, les petits personnages, désormais numérisés (les Smurfs en anglais), se mêlent à des acteurs réels et prolongent leurs aventures en passant par New York. **Page 19**



La souffrance n'a ni origine, ni religion, ni genre...



La solidarité non plus

Le Secours Islamique France (SIF) est une Organisation Non Gouvernementale de solidarité internationale à vocation sociale et humanitaire agissant dans les domaines de l'assistance humanitaire et de l'aide au développement, en France et dans le monde.



Secours Islamique France
www.secours-islamique.org
☎ : 01 60 14 14 14



Le regard de Plantu

Disparition du créateur de « *Bonne nuit les petits* »



Un million de robots pour produire iPhone et iPad en Chine

L'entreprise taïwanaise Foxconn, premier sous-traitant mondial d'électronique, qui fabrique, entre autres, les tablettes et les téléphones d'Apple, a annoncé vendredi 29 juillet un plan géant d'automatisation de ses usines. Le groupe, qui compte 1 million de salariés, surtout en Chine, entend installer autant de robots sur ses lignes de production d'ici à 2013 : des machines destinées à remplacer 500 000 employés. Ce choix illustre la quête d'alternatives de ces sociétés qui fondent leur réussite sur une main-d'œuvre à bas coût et qui doivent s'adapter à des hausses de salaire. ■ **Page 12**

Algérie 150 DA, Allemagne 2,00 €, Antilles-Guyane 2,00 €, Autriche 2,40 €, Belgique 1,50 €, Cameroun 1 500 F CFA, Canada 4,25 \$, Côte d'Ivoire 1 500 F CFA, Croatie 18,50 Kn, Danemark 25 KR, Espagne 2,00 €, Finlande 2,50 €, Gabon 1 500 F CFA, Grande-Bretagne 1,50 £, Grèce 2,20 €, Hongrie 700 HUF, Irlande 2,00 €, Italie 2,20 €, Luxembourg 1,50 €, Malte 2,50 €, Maroc 10 DH, Norvège 25 KR, Pays-Bas 2,00 €, Portugal cont. 2,00 €, Réunion 1,90 €, Sénégal 1 500 F CFA, Slovaquie 2,20 €, Suède 30 KR, Suisse 3,00 CHF, Tunisie 2,00 DT, Turquie 6,00 TL, USA 3,95 \$, Afrique CFA autres 1 500 F CFA.

L'invasion du frelon asiatique, mangeur d'abeilles

L'hyménoptère, présent en France depuis 2004, est devenu la hantise des apiculteurs amateurs

Reportage

Bordeaux
Correspondante

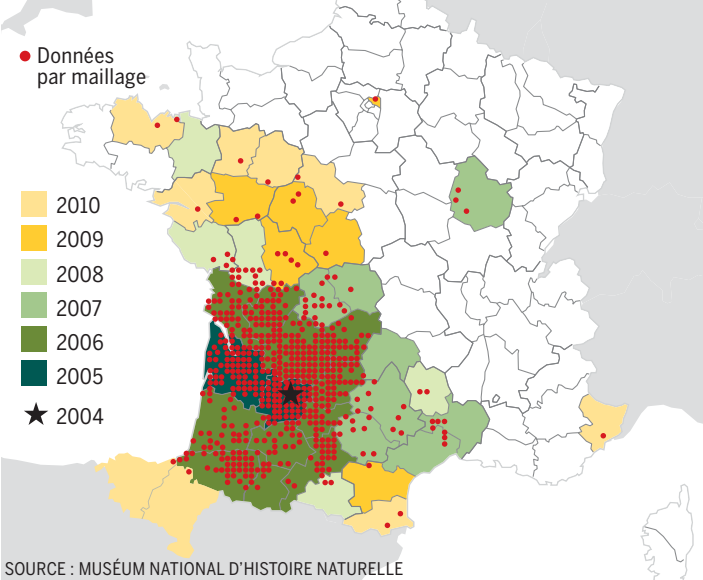
Chaque week-end, dès le début du mois d'août, Frédéric Wielezynski, un apiculteur amateur installé dans le Médoc, répète inlassablement les mêmes gestes dérisoires. Muni d'une tapette à mouches, il se poste devant l'entrée d'une de ses ruches. Là, il écrase de gros frelons mangeurs d'abeilles. Pas n'importe quel frelon : le frelon asiatique (*Vespa velutina*). « *Je sais que ça ne sert à rien car il y en a des dizaines autour qui vont venir dès que j'aurai le dos tourné, mais je ne peux pas faire autrement*, souffle le président du Syndicat des apiculteurs de Gironde et d'Aquitaine. *J'aime mes abeilles et je ne peux pas les regarder se faire dévorer sans rien faire.* »

La scène est impressionnante. Avec trois, cinq, parfois dix de ses congénères, l'hyménoptère fait des vols stationnaires devant la ruche. Il attend le retour des butineuses. « *C'est comme une descente de barbares qui détruisent tout sur leur passage* », tonne Richard Legrand, vice-président du Syndicat des apiculteurs de Dordogne, l'un des départements les plus touchés. Une fois sa proie attrapée, c'est la curée : *Vespa velutina* se suspend à une branche et commence son découpage macabre : la tête de l'abeille tombe, puis les ailes et les pattes. Il ne conserve que le thorax, riche en protéines, qui, une fois ramené au nid, deviendra une boulette pour les larves affamées.

A partir de septembre, il est même fréquent de voir les frelons pénétrer dans les ruches et manger les couvains, car les abeilles gar-

Le sud-ouest de la France pour berceau

RÉPARTITION DU FRELON ASIATIQUE DE 2004 À 2010



diennes sont moins nombreuses à l'entrée. Et quand ils n'entrent pas, ce sont les abeilles qui n'osent plus sortir. Un cercle vicieux se met alors en place : « *Comme elles ramènent moins d'eau et de nourriture*

Les insectes seraient arrivés avec des poteries chinoises importées

dans la ruche, la reine ne pond plus, se désole M. Wielezynski. Le cheptel, affaibli et vieilli, a de grandes chances de mourir à l'arrivée de l'hiver. »

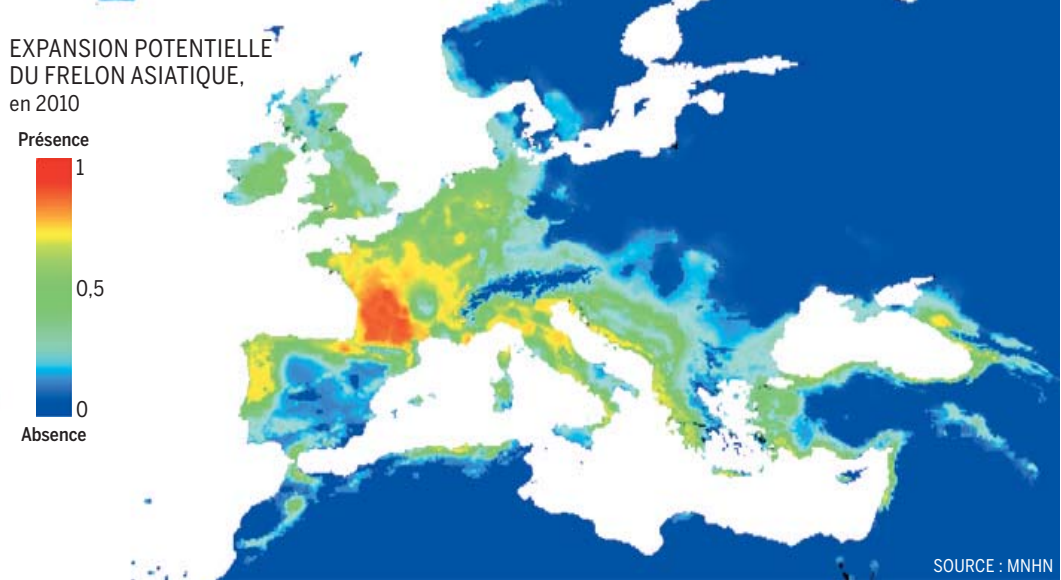
La découverte de frelons asiatiques – reconnaissables à leurs pattes jaunes – dans le Sud-Ouest remonte à 2004, à Tonneins (Lot-

et-Garonne), chez un producteur de bonsais. Les insectes seraient arrivés avec des poteries chinoises importées dans le département et dans lesquelles des reines auraient hiberné. « *On peut être quasiment certain qu'il s'agit d'une origine chinoise provenant d'une province autour de Shanghai* », précise Claire Villemant, entomologiste au Muséum national d'histoire naturelle et coordinatrice de travaux financés par le programme européen pour l'apiculture.

Le bilan des travaux publiés en juin par le Muséum montre l'expansion de l'insecte : trois nids recensés en 2004 dans un seul département ; près de 2 000 en 2010 dans 39 départements. Et deux nids viennent d'être repérés pour la première fois en Espagne. « *Chaque année, le front d'invasion*

L'Europe, un nouveau territoire

EXPANSION POTENTIELLE DU FRELON ASIATIQUE, en 2010



s'élargit de 100 kilomètres, avec une forte présence en Aquitaine car les conditions climatiques de cette région sont aussi bonnes, voire meilleures, que dans sa zone d'origine en Chine », constate Quentin Rome, chargé d'études au Muséum. Selon l'étude, la plupart des pays d'Europe ont un risque non négligeable de voir ce frelon s'acclimater sur leur territoire, en particulier le long des côtes atlantique et du nord de la Méditerranée. L'Europe de l'Est et la Turquie pourraient être aussi envahies.

En dépit de ce tableau, le frelon asiatique n'est pas encore classé parmi les espèces nuisibles. Car s'il fait des dégâts chez les apiculteurs amateurs, les professionnels, qui réalisent 60 % de la production nationale, sont encore relativement épargnés : « *Même si nous*

constatons un impact récent du frelon sur les miellées tardives de septembre-octobre, les conséquences de sa prédation sont faibles et, de toute façon, moins dommageables sur un rucher de 100 unités que sur celui d'un amateur qui en compte généralement une dizaine », explique Thomas Mollet, président de l'Association de développement de l'apiculture en Aquitaine.

Il n'existe pas encore d'étude économique sur l'impact de ces « goinfres » sur la production de miel et les cheptels d'abeilles. Mais les choses bougent. Le ministère de l'agriculture a saisi, en septembre 2010, l'Institut technique de l'apiculture et de la pollinisation afin qu'il travaille sur le sujet.

Reste la question des piqûres. Rien d'alarmant visiblement en termes de santé publique. Certes, une quinquagénaire est morte en juin dans le Médoc, suite à des piqûres de frelons asiatiques et plusieurs personnes, dont des pompiers, se font régulièrement surprendre par l'insecte. Mais rien d'alarmant. Les hôpitaux d'Agen, de Bergerac ou de Bordeaux, parmi les zones les plus envahies, n'ont pas constaté d'augmentation de cas. « *Le "Vespa velutina" n'est pas agressif, surtout s'il est seul, mais il peut être potentiellement dangereux et attaquer avec ses congénères s'il se sent en danger* », précise Denis Thiery, directeur de recherche d'une unité mixte de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de Bordeaux. Depuis 2007, son département travaille sur l'éthologie et les techniques de piégeage de l'insecte.

A ce jour, aucune technique fiable et sélective à 100 % n'a été trouvée. Les apiculteurs utilisent de manière très artisanale un mélange à base d'alcool et de solution sucrée, qui attire, certes, les frelons asiatiques mais aussi d'autres insectes. Une solution que les chercheurs regrettent, surtout quand ces pièges sont placés au printemps, dès le mois de mars, dans l'espoir d'attraper des fondatrices pour diminuer le nombre de nids à venir. « *Quand on piège n'importe où, on tue en même temps la faune auxiliaire, des milliers d'insectes sans rapport avec le frelon* », proteste M^{me} Villemant. *Même si on attrap*

A ce jour, aucune technique fiable et sélective de piégeage n'a été trouvée

pe une centaine de frelons, c'est dérisoire. En revanche, piéger en août à côté des ruchers permet de diminuer la pression sur les abeilles. »

Ce raisonnement fait fulminer Richard Legrand, spécialiste du frelon à pattes jaunes à l'Union nationale des apiculteurs français : « *Si le piégeage est fait de manière régulière, avec un emplacement, un appât et une période bien choisie, comme celle du retour des hirondelles, alors c'est efficace sans trop de casse sur la faune auxiliaire.* »

« *De toute façon, il faut être lucide, tranche Claire Villemant : cette espèce fait désormais partie de la faune française. Il va falloir apprendre à vivre avec.* » ■

Claudia Courtois

Un marché juteux pour les sociétés de désinsectisation

Bordeaux
Correspondante

Depuis son arrivée en 2004, le frelon asiatique suscite des vocations professionnelles. Les particuliers découvrent, souvent à l'automne ou au printemps, des nids habités (de mars à novembre) ou vides (à partir de décembre). Ces sphères en cellulose mesurent, l'été, jusqu'à un mètre de haut et 80 centimètres de diamètre. La plupart sont dans les arbres. Mais on en trouve aussi de plus en plus dans des granges, des garages ou dans les haies et les buissons. Comme pour tout nid d'hyméno-

ptère, les particuliers doivent faire appel à des spécialistes : des entreprises privées, des associations, des groupements professionnels ou encore les communes.

La société de dératisation et désinsectisation Médoc rapides services, créée en 2003, intervient sur le bassin d'Arcachon, le Médoc et la communauté urbaine de Bordeaux. A partir du printemps, il ne se passe pas une semaine sans un chantier de destruction de nid de *Vespa velutina*. « *Pour une intervention classique, il faut compter de 70 à 120 euros selon la taille*, explique le coresponsable, Mickaël Nogala. *Pour un nid perché à 15-20 m de*

hauteur, la facture peut s'élever de 120 à 350 euros. »

Avec le temps, les parts de marché de l'entreprise ont été grignotées car le frelon asiatique peut devenir une poule aux œufs d'or : « *Des destructeurs d'insectes se font les mains avec des factures de 400 à 1 500 euros* », pointe Richard Legrand, vice-président du syndicat des apiculteurs de Dordogne.

Dans les départements aquitains les plus touchés, des groupements de défense sanitaire apicole ou des associations soutenues par les collectivités ont proposé leurs services pour éviter les dérives de certains professionnels. Alain Jac-

ques est à la tête de l'association de sauvegarde de l'environnement, à la limite entre Dordogne et Gironde. Il suffit de 25 euros d'adhésion et de 5 euros d'intervention pour se débarrasser d'un nid, même en hauteur. « *Je ne considère pas l'association concurrente des entreprises car beaucoup de particuliers n'ont pas les moyens d'y faire appel et préfèrent s'y risquer seuls, ce qui est dangereux*, souligne le président. *Qui plus est, nous n'intervenons que sur les frelons asiatiques. Pour les nids de frelons européens ou de guêpes, nous donnons la liste des entreprises locales.* » ■

C. Co.

Hécatombe de sangliers : les soupçons sur les algues vertes se précisent

Les analyses montrent la présence de sulfure d'hydrogène dans les poumons de cinq des six animaux autopsiés

Un faisceau de présomptions, mais pas encore de preuve. Les premiers résultats d'analyses toxicologiques livrés, lundi 1^{er} août, par la préfecture des Côtes-d'Armor renforcent les soupçons qui pèsent sur la responsabilité des algues vertes dans l'hécatombe de sangliers, dont 36 ont été retrouvés morts, au cours du mois de juillet, sur des plages bretonnes. Mais ils ne permettent pas de les incriminer avec certitude.

L'autopsie de trois sangliers et trois marccassins, dont les cadavres avaient été retrouvés dans la baie de Saint-Brieuc, a révélé la présence, dans les poumons de cinq d'entre eux, de sulfure d'hydrogène (H₂S) – gaz toxique émis par la putréfaction des algues vertes –, à des teneurs comprises entre 0,14 et 1,72 milligramme par kilogramme (mg/kg). La présence d'H₂S a également été détectée dans le sang de deux des animaux.

Ces taux sont à comparer à celui de 1,18 mg/kg relevé sur un cheval trouvé mort, en juillet 2009, à Plesstin-les-Grèves, victime d'un œdème pulmonaire. Pour deux des suidés, un sanglier et un marccassin, ils sont nettement supérieurs, mais ils sont sensiblement inférieurs pour les autres.

« *Ne disposant pas d'échelle biologique de valeur néfaste de H₂S pour les animaux, nous ne pouvons certifier que la mort des sangliers et marccassins est due à cette présence* », commente Philippe de Gestas de Lespéroux, secrétaire général de la préfecture, qui insiste sur le caractère « *disparate* » des mesures. « *Il serait excessif de conclure de manière radicale que c'est le sulfure d'hydrogène qui a provoqué leur mort, puisque l'un de ces animaux n'en présentait pas*, ajoute-t-il. *Le H₂S a pu contribuer à leur mort dans des proportions que je ne suis pas en mesure de dire aujourd'hui.* »

Depuis le début, l'autorité préfectorale se refuse à mettre en cause formellement les algues vertes, ou ulves, dont plusieurs dizaines de milliers de tonnes se sont déjà échouées, cet été, sur les plages des Côtes-d'Armor et du Finistère. Leur prolifération est liée au rejet

Pour les écologistes, la responsabilité des algues vertes ne fait plus aucun doute

de nitrates issus des exploitations agricoles et de l'élevage intensif des porcs et de la volaille.

Des analyses complémentaires ont néanmoins été demandées pour le marccassin dont l'autopsie n'a montré aucune trace de gaz toxique. D'autre part, la préfecture a signalé qu'un ragondin, retrouvé mort, dimanche 31 juillet, dans le cours du Goues-

sant, présentait « *un important œdème pulmonaire* ».

Les services de l'Etat continuent à évoquer une autre piste, celle de l'empoisonnement volontaire par des agriculteurs gênés par la vagabondage des colonies de porcs sauvages. Les analyses toxicologiques ont montré chez le marccassin indemne de H₂S, la présence de chloralose – un produit très toxique utilisé comme pesticide ou pour le piégeage d'animaux –, mais en quantité insuffisante pour avoir pu provoquer davantage qu'« *un endormissement ou un affaiblissement* ».

Pour les écologistes et les associations locales, en revanche, la responsabilité des algues vertes ne fait plus aucun doute. « *On déploie toutes les énergies pour inventer un mensonge crédible* », accuse Yves-Marie Le Lay, le président de l'association Sauvegarde du Trégor. Cette responsabilité pourrait être confirmée « *par un simple test biologique à organiser par*

l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) », estime de son côté Jean-Paul Guyomarc'h, de l'association Eau et Rivières de Bretagne. Jugeant que « *les marées vertes, véritable catastrophe écologique et économique pour la Bretagne, sont devenues un problème de santé publique* », celui-ci demande aux ministres de l'agriculture et de l'écologie d'« *abandonner les projets de décrets et d'arrêtés relevant les quantités de lisier autorisées à l'épandage* ».

Maire (PS) de la commune d'Hillion, dans la baie de Saint-Brieuc, Yvette Doré est elle aussi décidée à « *continuer à se battre contre les algues vertes* ». « *Si les scientifiques trouvent une autre cause à cette hécatombe, je me rangerai à leur avis, dit-elle. Mais les dernières analyses renforcent nos inquiétudes et il n'est pas question de baisser les bras.* » ■

Pierre Le Hir

Energie Solaire : lancement du premier appel d'offres

Le cahier des charges du « *premier appel d'offres simplifié* » lancé par l'Etat pour la filière photovoltaïque a été publié lundi 1^{er} août. Il concerne les projets d'installations sur bâtiments, de 100 à 250 kilowatts-crête, équivalant à une surface de toiture comprise entre 1 000 et 2 500 m². L'appel d'offres porte sur une puissance totale de 300 MW (mégawatts), 120 MW étant attribués en « *mars-avril 2012* », puis 30 MW chaque trimestre pendant un an et demi. – (AFP.)

Climat Deux glaciers pourraient disparaître au Népal

Trois glaciers himalayens n'ont cessé de reculer depuis quarante ans au Népal et deux d'entre eux pourraient disparaître en raison du changement climatique, selon une étude japonaise publiée, mardi 2 août, dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences*. Les deux glaciers, Yala et AX10, sont situés à 5 000 m d'altitude dans le centre et l'est du pays. – (Reuters.)